

# Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale 2019 - 2023



**ardèche**  
LE DEPARTEMENT



## 5 orientations

## 5 années

au service du développement de  
l'Animation de la Vie Sociale  
en Ardèche

Retrouvez le document dans son intégralité sur :

[Caf.fr](http://Caf.fr)  
[Ardeche.fr](http://Ardeche.fr)  
[Msa.fr](http://Msa.fr)  
[Ardeche.centres-sociaux.fr](http://Ardeche.centres-sociaux.fr)

# 1- Conforter le partenariat autour de l'Animation de la Vie Sociale à l'échelle départementale

- Consolider la gouvernance et le processus d'évaluation
- Améliorer l'articulation entre l'échelon local et départemental
- Identifier les nouveaux partenariats possibles

# 2- Contribuer à une meilleure prise en compte de l'Animation de la Vie Sociale à l'échelle intercommunale

- Favoriser une meilleure interaction entre les projets territoriaux et les Centres Sociaux.
- Organiser des journées départementales
- Travailler les liens entre les structures AVS situées sur un même territoire intercommunal

# 3- Renforcer le maillage territorial en structures d'Animation de la Vie Sociale tout en sécurisant les structures existantes et en veillant à la qualité de l'offre proposée

- Consolider les structures d'Animation de la Vie Sociale existantes
- Soutenir la diversification de leur offre
- Accompagner de nouveaux projets
- Engager une réflexion autour des tiers-lieux

# 4- Mettre en réseau les Espaces de Vie Sociale en tenant compte de leur spécificité

- Elaborer une feuille de route départementale d'accompagnement
- Les engager dans une démarche d'évaluation annuelle

# 5- Favoriser l'implication des bénévoles dans la gestion et le pilotage des Centres Sociaux

- Valoriser l'engagement du bénévolat
- Soutenir l'effort de formation des bénévoles